

COMMUNIQUÉ

A l'attention des parents des enfants inscrits à la restauration scolaire pour les écoles maternelles et élémentaires du sud de la Martinique

Objet : RÈGLEMENT RESTAURATION SCOLAIRE DE SEPTEMBRE

La société SOGES

En charge de la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires du sud de la Martinique, informe les parents d'élèves **retardataires pour le mois de septembre 2018**,

qu'une permanence sera ouverte jusqu'au **jeudi 30 août** à l'espace parents de Ducos afin de leur permettre de procéder aux inscriptions et aux règlements des frais de restauration.

Il est rappelé aux parents que seuls les repas payés seront produits et livrés.

Horaires d'ouvertures :
Du lundi au jeudi de 8H00 à 15H00
Le vendredi de 8H00 à 12H00

Pour toutes informations complémentaires :

Tel : 0596 55 66 64

Facebook : [soges972](#)

Site internet : www.soges972.fr

Mail : espaceparents@soges972.fr